

27.05.2024 - 08:22 Uhr

Sondage GFS 2024: un engagement clair en faveur de toutes les énergies renouvelables, la sécurité d'approvisionnement reste une priorité

Aarau (ots) -

Le soutien de la population suisse au développement des énergies renouvelables, considéré par celle-ci comme un moyen d'augmenter la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance, ne se dément pas. Nous nous prononcerons le 9 juin sur la loi pour l'électricité, qui fait écho à la tendance populaire et pose les bons jalons, comme le montrent les résultats du sondage réalisé auprès de la population par gfs.bern à la demande de l'AES.

Le soutien de la population à la politique énergétique suisse est stable depuis le début de la série de sondages en 2022: 57% des personnes interrogées sont plutôt voire très favorables à la trajectoire actuelle. La promotion des énergies renouvelables est clairement plébiscitée par la population pour les raisons suivantes: il s'agit d'une protection du climat concrète (77%); elle favorise une plus grande indépendance de la Suisse et de son approvisionnement énergétique vis-à-vis de l'étranger (71%) et des énergies fossiles (68%).

Un approvisionnement en électricité sûr reste la première priorité

Pour la population, la sécurité d'approvisionnement reste en tête des priorités en 2024 (42%), devant le prix de l'électricité et la neutralité climatique de la production d'énergie. A contrario, pour 29% des personnes interrogées, la neutralité climatique de la production d'énergie et un prix de l'électricité abordable sont prioritaires. La sécurité d'approvisionnement reste donc totalement d'actualité pour la population. Une courte majorité de personnes interrogées déclare en effet s'inquiéter de la sécurité d'approvisionnement dans les dix années à venir (54%). Cette préoccupation est fortement liée aux couleurs politiques. Les personnes interrogées considèrent majoritairement que l'État a le devoir de garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme. Le développement de la production d'électricité domestique est clairement privilégié par rapport aux importations d'énergie de l'étranger. La loi pour l'électricité va dans ce sens, en encourageant le développement des énergies renouvelables en Suisse.

Soutien très net à l'hydraulique et aux installations photovoltaïques sur les infrastructures existantes, acceptation croissante de l'énergie éolienne et des installations solaires dans les régions alpines

Une très large majorité de personnes interrogées estime judicieux de développer l'énergie solaire sur les bâtiments et les façades (92%), l'énergie hydraulique (90%) et, plus généralement, les énergies renouvelables en Suisse (90%), ainsi que de promouvoir l'efficacité énergétique (90%) pour garantir la sécurité d'approvisionnement. L'avis de la population concernant l'emplacement des nouvelles installations de production est également stable au fil des ans. Les installations photovoltaïques sur les infrastructures existantes (95%) ainsi que sur les toitures et les façades (89%) ne font pas débat. À une très large majorité, la population est également favorable à la création de nouveaux lacs de retenue sur les contreforts des glaciers (73%). À noter: les installations construites directement dans la nature recueillent davantage d'avis positifs. Désormais, 60% des personnes interrogées sont favorables aux éoliennes (+4% par rapport à l'année précédente), et 50% d'entre elles approuvent les installations solaires de montagne et au sol dans les prairies (+6%).

La loi pour l'électricité encourage le développement de toutes ces installations de production, centrales hydroélectriques à accumulation en tête (16 projets hydroélectriques convenus lors de la table ronde), mais aussi les systèmes PV sur les infrastructures existantes. Plus de 80% de l'extension de la production prévue concernent des installations photovoltaïques sur des toitures et des façades existantes et n'impliqueront donc aucune intervention sur le milieu naturel et le paysage. L'accélération du développement des grands projets hydroélectriques, éoliens et solaires passe par celle des procédures. Cela vaut également pour le développement et l'extension des réseaux. Pour le Solarexpress, il faut une solution de reconduction au-delà de 2025.

Pas d'avis tranché sur le prix de l'électricité et la protection du paysage: la loi pour l'électricité tient compte de cette ambivalence

Côté prix de l'électricité et protection de l'environnement, les avis ne sont pas tranchés. Pour une majorité de personnes interrogées, le tournant énergétique doit être accéléré, quel qu'en soit le coût. Cependant, les personnes interrogées se prononcent également majoritairement contre une augmentation massive du prix de l'électricité liée à la mise en place d'une production d'énergie durable, ainsi que contre un développement qui se ferait au détriment de la protection du paysage. Parallèlement, une courte majorité est toutefois d'avis que les énergies renouvelables doivent être développées, même si cela implique des concessions sur la protection de l'environnement.

La loi pour l'électricité tient compte des préoccupations liées aux coûts comme de celles concernant la préservation de l'environnement, ainsi que des attentes relatives à une plus grande autonomie de la Suisse en matière d'approvisionnement en électricité. Elle sécurise l'approvisionnement en électricité reposant sur les énergies renouvelables et précise clairement les zones pouvant accueillir de nouvelles installations de production et celles où leur construction est proscrite. Ce faisant, elle prend dûment en compte les intérêts de la protection de l'environnement et du paysage. Elle impose en outre aux fournisseurs

d'électricité des exigences destinées à stabiliser les prix de l'électricité dans l'approvisionnement de base.

Pas d'avis tranché sur l'accord sur l'électricité ni sur l'ouverture du marché, grande confiance dans les fournisseurs d'électricité

La population n'a pas encore d'avis catégorique sur l'accord sur l'électricité, même si elle y est favorable sur le principe. Selon le sondage, une ouverture complète du marché de l'électricité recueillerait une faible majorité. Malgré la possibilité de choisir librement son fournisseur d'électricité, une majorité de personnes interrogées indique qu'elle restera (très) probablement fidèle à son fournisseur de base actuel, car satisfaite du service et de la prestation fournis et attachée aux prestataires locaux.

Consensus sur la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires existantes, ambivalence concernant la construction de nouvelles centrales nucléaires

Plus de 70% de la population estime qu'il faut maximiser la durée de vie des centrales nucléaires existantes, même si cela implique une injection de fonds de la Confédération. C'est un signal clair adressé aux responsables politiques. En ce qui concerne les nouvelles centrales nucléaires, les avis sont moins tranchés. Une majorité de la population estime qu'envisager la construction de nouvelles centrales nucléaires fait fi de la volonté populaire, une autre défend la position qu'une ouverture technologique et l'énergie nucléaire sont nécessaires si la Suisse veut une électricité sûre et propre.

La loi pour l'électricité fait écho à la tendance populaire

Les résultats du sondage montrent clairement que la loi pour l'électricité pose les bons jalons. Comme l'indique le Directeur de l'AES Michael Frank: "Elle s'inscrit clairement dans la tendance populaire en apportant des solutions qui garantissent la sécurité d'approvisionnement dans les 5 à 15 années à venir, en nous rendant moins dépendants des importations d'énergie de l'étranger et en nous permettant de produire davantage d'électricité suisse issue de toutes les énergies renouvelables." Les résultats montrent en outre clairement que la population ne s'est pas encore fait une opinion nette sur la construction de nouvelles centrales nucléaires, ni sur un accord sur l'électricité prévoyant une ouverture du marché. "Il est d'autant plus nécessaire de mener ces discussions de manière constructive et sans oeillères", ajoute Michael Frank.

Vers le sondage

- [Cockpit de gfs.bern](#) (en allemand)
- [Rapport final de gfs.bern](#) (en allemand)

Contact:

Valérie Bourdin, Porte-parole Suisse romande
valerie.bourdin@electricite.ch / 021 310 30 23

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100919782> abgerufen werden.